PROVINCE DE QUÉBEC
MRC MEMPHRÉMAGOG
MUNICIPALITÉ DU CANTON DE HATLEY

AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR

Règlement 2022-10 modifiant le règlement de zonage 2000-08

Lors d'une séance tenue le 6 septembre 2022, le conseil a adopté le *Règlement 2022-10 modifiant le règlement de zonage 2000-08.* La MRC de Memphrémagog a émis un certificat de conformité en date du 7 septembre 2022.

Le règlement a pour objet de revoir les limites de la zone R-19 versus la zone R-20 afin de mieux circonscrire un usage spécifique dans la zone R-20. Il a aussi pour objet de modifier la densité permise pour les refuges en forêt déjà autorisés dans la zone R-20 et permettre un usage complémentaire sur le site.

Toute personne peut consulter le règlement sur le site Internet du Canton de Hatley ou au bureau municipal situé au 4765 chemin de Capelton, Canton de Hatley.

Ce règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Donné au Canton de Hatley ce 14 septembre 2022.

Kyanne Ste-Marie
Directrice générale